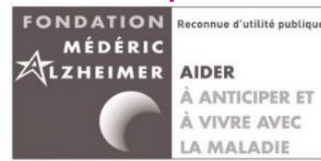


Prix Master 2 2019



Appel à candidatures

RÈGLEMENT

MODALITÉS PRATIQUES

Prix Master 2

Le Prix *Master 2* récompense un mémoire soutenu dans le cadre d'un master 2 recherche. Le montant du Prix est de 5 000 €. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de Prix.

Le Prix sera remis lors de la cérémonie de remise des Prix de la Fondation Médéric Alzheimer qui se tiendra en décembre 2019. La date et le lieu de la journée seront précisées aux candidats ultérieurement.

Sont éligibles au Prix *Master 2*:

- les mémoires menés dans le cadre d'un master 2 recherche ;
- les mémoires réalisés par des professionnels suivants : infirmier, kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, psychomotricien et assistant de service social ;
- soutenus ou validés dans une université française entre le 30 mai 2017 et le 31 juillet 2019 ;
- s'inscrivant dans le domaine du vieillissement cognitif et portant sur la maladie d'Alzheimer et une maladie apparentées.

Les candidats doivent :

- avoir rédigé leur mémoire en langue française ;
- ne pas avoir obtenu d'autre Prix pour leur mémoire, quel qu'il soit ;
- expliquer, dans la lettre de motivation, ce qui les a motivés à choisir ce sujet et comment ils utiliseraient le Prix si celui-ci leur était attribué.

Par ailleurs, ils s'engagent, s'ils sont lauréats du Prix :

- à être présent lors de la Cérémonie de remise des Prix de la Fondation Médéric Alzheimer qui se déroulera en décembre 2019. La date et le lieu de la journée seront précisées aux candidats ultérieurement ;
- à mentionner le Prix attribué par la Fondation Médéric Alzheimer dans toutes les publications ou communications ayant trait à leur mémoire ;
- et à envoyer à la Fondation Médéric Alzheimer le résumé de leur mémoire (1 page), destiné à être mis en ligne sur le site internet.

Date limite de candidature : **11 septembre 2019**

Seuls les dossiers dûment remplis et contenant TOUS les documents exigés seront examinés par le jury.

Les dossiers complets seront examinés par un jury composé de membres de la Fondation et d'experts du domaine. Une instruction préalable des dossiers sera effectuée par des experts choisis selon les disciplines des candidats. Des compléments d'information pourront être demandés aux candidats suite à l'examen de leur dossier.

Le jury sera particulièrement attentif aux **critères d'évaluation** suivants :

- pertinence et originalité du projet au regard des thématiques de l'appel à candidatures ;
- l'apport de la recherche pour les personnes malades elles-mêmes et/ou pour les professionnels de l'accompagnement ;
- qualités rédactionnelles et d'analyse ;
- explicitation du choix du sujet de mémoire et de la manière dont la rédaction du mémoire a fait évoluer la réflexion et/ou les pratiques ;
- description détaillée de la manière dont le Prix serait utilisé.

Les candidats seront avisés de la décision du jury courant novembre 2019.